

# BIOSYL

*Nos forêts, notre énergie!*

## BIOSYL LIMOUSIN

---

Site de Guéret

---

Rue du Cros	23000 Guéret
-------------	--------------

## PJ n°10 – Evaluation des incidences Natura 2000

*Art. L.414-4 et R. 414-19 et suivants du Code de l'environnement*

---

N° ETUDE 225\_092022

---

Mars	2023
------	------

 **Ahida conseil**  
Etudes - Environnement - ICPE

## SOMMAIRE

---

I.	CONTEXTE REGLEMENTAIRE .....	3
II.	PRESENTATION SIMPLIFIEE DU SITE.....	5
2.1	Objet du projet .....	5
2.2	Situation géographique .....	5
III.	PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 LES PLUS PROCHES .....	6
3.1.	« Gorges de la Grande Creuse » .....	8
3.2.	« Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » .....	14
IV.	CONCLUSION des INCIDENCES projetees SUR LES SITES NATURA 2000.....	20

## LISTE DES FIGURES

---

<b>Figure 1:</b>	Situation du site vis-à-vis du site Natura 2000.....	7
<b>Figure 2 :</b>	Localisation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse » (source : INPN).....	9
<b>Figure 3 :</b>	Localisation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » (source : INPN).....	15

## LISTE DES TABLEAUX

---

<b>Tableau 1 :</b>	Présentation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse ».....	8
<b>Tableau 2 :</b>	Présentation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » .....	14

## I. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

Conformément à l'article R.414-19 du Code de l'environnement, le projet porté par le détachement du 3<sup>ème</sup> Régiment du Matériel nécessite une évaluation des incidences Natura 2000 dans la mesure où :

- Un ou plusieurs sites Natura 2000 seront potentiellement affectés par le projet, compte tenu de la distance, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, de la nature et de l'importance du programme ou du projet, des caractéristiques du ou des sites et de leurs objectifs de conservation, de manière à remettre en cause l'intégrité des sites ou les objectifs de conservation ;
- Un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire (Annexe I de la Directive Habitats) ou une ou plusieurs espèces d'intérêt communautaire (Annexe II de la Directive Habitats ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ou leurs habitats d'espèces seront potentiellement affectés par le projet, de manière à remettre en cause la conservation des habitats ou la conservation des populations des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du ou des sites Natura 2000 proches.

Les incidences potentielles seront évaluées à partir :

- Des habitats d'intérêt communautaire visés à l'annexe I et les espèces d'intérêt communautaire visées à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » 92/43/CEE ;
- Les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire visées à l'annexe I et les espèces d'oiseaux migratrices régulières y compris celles qui ne relèvent pas de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE ;
- Les habitats et espèces inscrits dans les Formulaires Standards de Données, dans l'arrêté ministériel de désignation des sites, dans les diagnostics des DOCOB.

Le contenu réglementaire d'une évaluation d'incidence Natura 2000 est fixé à l'article R.414-23 du Code de l'environnement. L'évaluation est proportionnée à la nature et à l'importance du projet et ciblée sur les enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence.

L'évaluation des incidences présentera à minima :

- Une présentation du plan, programme, projet, manifestation ou intervention soumis à évaluation des incidences Natura 2000 ;
- Les cartes de localisation associées quant au réseau Natura 2000 proche ou concerné ;
- Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles il est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ;

⇒ **Dans la négative, l'évaluation peut s'arrêter ici.**

**Dans l'affirmative, le dossier comprend :**

- Une description complète du (ou des) site(s) concerné(s) ;
- Une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, du plan, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, pris individuellement ou cumulés avec d'autres plans, projets, manifestations ou interventions (portés par la même autorité, le même maître d'ouvrage ou bénéficiaire), sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du (ou des) site(s) concerné(s) et sur l'intégrité générale du site.

**En cas d'identification de possibles effets significatifs dommageables :**

- Un exposé des mesures destinées à supprimer ou réduire ces effets.

**En cas d'effets significatifs dommageables résiduels :**

- Un exposé, selon les cas, des motifs liés à la santé ou à la sécurité publique ou tirés des avantages importants procurés à l'environnement ou des raisons impératives d'intérêt public majeur justifiant la réalisation du plan, projet... (cf. L.414-4 VII et VIII) ;
- Un exposé des solutions alternatives envisageables et du choix retenu ;
- Un exposé des mesures envisagées pour compenser les effets significatifs dommageables non supprimés ou insuffisamment réduits ;
- L'estimation des dépenses correspondant à ces mesures compensatoires et leurs modalités de prise en charge.

## II. PRESENTATION SIMPLIFIEE DU SITE

---

### 2.1 Objet du projet

La société BIOSYL LIMOUSIN a pour projet la construction d'une nouvelle unité de production de granulés de bois à Guéret (23).

Ce projet est détaillé dans la **Demande d'enregistrement** en **PJ n°01-3** du présent dossier de demande d'enregistrement au titre des ICPE auquel il conviendra de se référer.

### 2.2 Situation géographique

Le site projeté est implanté au Nord de la commune de Guéret (23) et à l'Ouest de la commune de Saint Fiel (23), dans le département de la Creuse en région Nouvelle-Aquitaine.

Les coordonnées Lambert 93 du site sont : X : 61436.58 m ; Y : 6566916 ; Z : 380.37 m.

La localisation du site projeté est fournie en pièces-jointes n°18 et 19 auxquelles il convient de se référer.

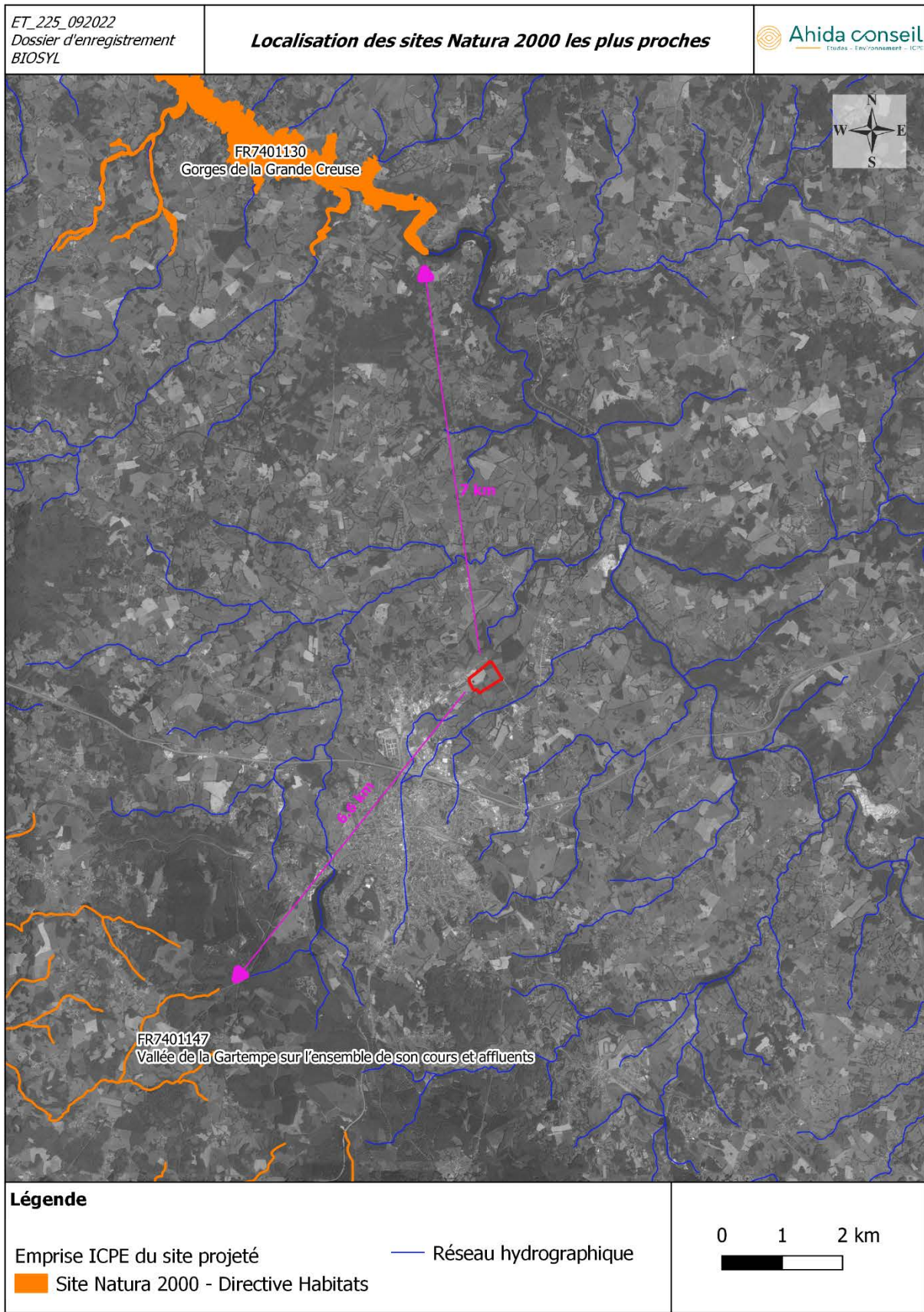
### III. PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 LES PLUS PROCHES

---

Dans un rayon de 10 km autour du site projeté, un recensement des différents zonages de protection Natura 2000 les plus proches a été effectué auprès des services administratifs de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.

Le site Nature 2000 les plus proche (*cf. Figure 1*) du site projeté sont :

- la zone spéciale de conservation (ZSC) FR 7401130 « Gorges de la Grande Creuse » situé à 7 km.
- la zone spéciale de conservation (ZSC) FR 7401147 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » situé à 6.6 km.



**Figure 1:** Situation du site vis-à-vis du site Natura 2000



### 3.1. « Gorges de la Grande Creuse »

Le site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse » (FR7401130) est désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la « Directive Habitats » par l'arrêté de création du 26 décembre 2008 en tant que site d'importance communautaire publié au JO UE depuis le 07/12/2004.

**Tableau 1 : Présentation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse »**

Appellation	Référence	Désignation	Superficie	Région	Département
« Gorges de la Grande Creuse »	FR7401130	ZSC par Arrêté du 26/12/2004 SIC depuis le 07/12/2004	570 ha	Nouvelle-Aquitaine	Creuse (100%)

Les caractéristiques du site « Gorges de la Grande creuse » sont les suivantes :

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	25 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Le site est constitué de vallées encaissées, les versants sud sont porteurs d'une végétation riche en plantes thermophiles qui se distingue clairement des profils de végétation présents sur les versants nord. Les fortes pentes garantissant une certaine quiétude et la variété écologique présente constitue des habitats propices à une flore et une faune rare et variée.

Vulnérabilité : Le risque le plus important sur ce site est la fermeture des milieux ouverts. L'entretien des landes sèches par fauchage ou par remise en place d'un pâturage est un objectif. Le site est potentiellement exposé à la coupe rase de ses hêtraies et à la suppression des haies encore présentes dans le bocage.

#### Qualité et importance

La Creuse, dans cette partie de son cours (entre Anzème et la Celle Dunoise), coule dans une vallée profondément encaissée où les gorges ont en moyenne 50 à 80 m de profondeur. Du point de vue géologique, la plus grande partie des gorges est creusée dans le granite et l'essentiel de la végétation est constitué de bois de pentes, interrompus au niveau des zones rocheuses par des landes sèches. Ensemble complémentaire du site d'intérêt communautaire de la vallée de la Creuse, il contribue au maintien d'une continuité écologique sur le cours de la Creuse. Le site est aussi porteur de plusieurs stations d'espèces végétales protégées en Limousin.





**Figure 2 :** Localisation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse » (source : INPN)

➤ Les habitats naturels inscrits à l'Annexe I de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse »

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea</i>		0,02 (0 %)		M	C	C	A	C
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,02 (0 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">3270</a> <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidens p.p.</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		1,6 (0,28 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		0,22 (0,04 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets plantaires et des étages montagnard à alpin</i>		4,1 (0,7 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		1,32 (0,23 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">8150</a> <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>		0,26 (0,05 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,02 (0 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">8230</a> <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dilenii</i>		0 (0 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	2,1 (0,37 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">9120</a> <i>Hétrales acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		0,17 (0,03 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">9130</a> <i>Hétrales de l'Asperulo-Fagetum</i>		21,34 (3,74 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	4,19 (0,72 %)		G	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

- Les espèces faunistiques et floristiques inscrites à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse »

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	w	0	30	i	P	G	C	B	C	B
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	r	0	100	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p	2	5	i	P	G	C	B	C	B
F	5315	<a href="#">Cottus perifretum</a>	p	0	30	i	P	G	C	B	C	B
F	5339	<a href="#">Rhodeus amarus</a>	p			i	R	G	C	C	A	C
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	c			i	P	M	C	C	C	C
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	C	P	C	B	C	B
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>	p	0	100	i	P	M	C	C	B	C
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>	p	0	1	i	P	G	C	C	A	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	w	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	r	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	w	0	1	i	P	G	C	B	B	B
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	p			i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

➤ Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Pernis apivorus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Milvus migrans</a>	3	3	p	C			X		X	
B		<a href="#">Milvus milvus</a>	1		p	R			X		X	
B		<a href="#">Circus cyaneus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Accipiter gentilis</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Accipiter nisus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Falco peregrinus</a>			i	P			X		X	X
B		<a href="#">Bubo bubo</a>			i	P			X		X	X
B		<a href="#">Alcedo atthis</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Dryocopus martius</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Cinclus cinclus</a>			i	P			X		X	

B		<a href="#">Corvus corax</a>			i	P			X		X	
F		<a href="#">Salmo trutta fario</a>			i	P						X
I		<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Myotis mystacinus</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Myotis nattereri</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus pipistrellus</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Plecotus auritus</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Felis sylvestrus</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Genetta genetta</a>			i	P		X	X		X	
M		<a href="#">Myotis brandtii</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Pipistrellus kuhlii</a>			i	P	X		X		X	
M		<a href="#">Myotis daubentonii</a>			i	P	X		X		X	
P		<a href="#">Digitalis lutea</a>			i	P						X
P		<a href="#">Hippocrepis comosa</a>			i	P						X
P		<a href="#">Hypericum linariifolium</a>			i	P						X
P		<a href="#">Scilla autumnalis</a>			i	P						X
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>			i	P	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

### 3.2. « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents »

Le site Natura 2000 de la « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » (FR7401147) est désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Habitats par l'arrêté de création du 13/04/2007 en tant que site d'importance communautaire publié au JO UE depuis le 12/11/2004.

**Tableau 2 : Présentation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents »**

Appellation	Référence	Désignation	Superficie	Région	Département
« Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents »	FR 7401147	ZSC par Arrêté du 13/04/2007 SIC depuis le 07/12/2004	3560 ha	Nouvelle-Aquitaine	Creuse (10%) Haute-Vienne (90%)

Les caractéristiques du site « Vallée de Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » sont les suivantes :

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	55 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

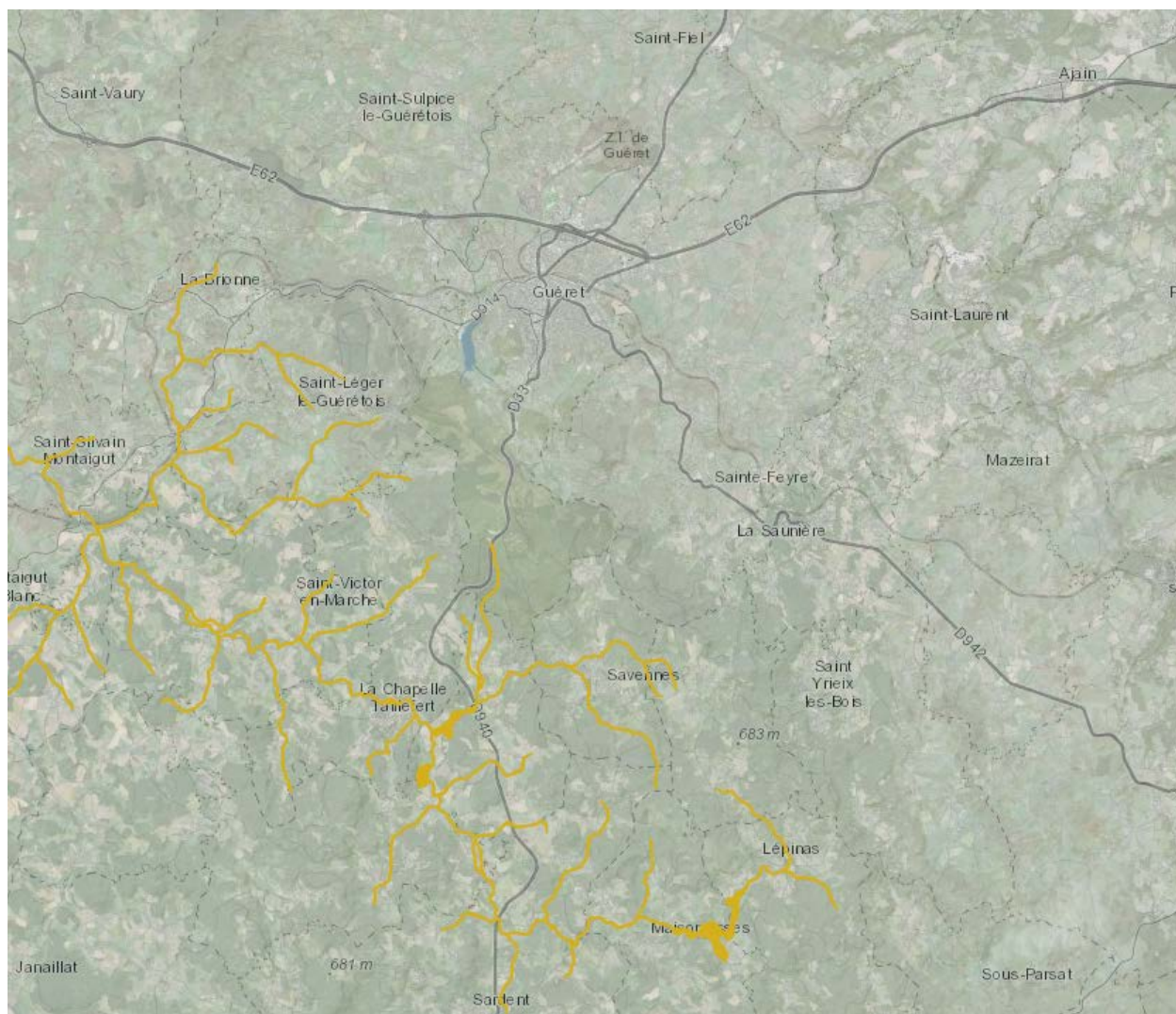
Un plan de réintroduction du Saumon atlantique a été lancé dans les années 80.

Vulnérabilité : Avec l'effacement du barrage de Maison Rouge, le principal obstacle pour la remontée du saumon est maintenant levé. Il convient cependant de surveiller la qualité de l'eau et d'éviter les coupes rases pour les habitats forestiers présents.

#### Qualité et importance

La Gartempe prend sa source dans le canton d'Ahun en Creuse (600 m d'altitude) et conserve son allure de rivière rapide en traversant le département de la Haute Vienne, malgré des pentes moindres. Son intérêt essentiel résulte de la présence du saumon atlantique pour lequel un plan de réintroduction est en cours. Mais, ce site dispose également d'habitats très intéressants en bon état de conservation. Il s'agit des stations les plus NW pour *Cytisus purgans*.





**Figure 3** : Localisation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » (source : INPN)



- Les habitats naturels inscrits à l'Annexe I de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents »

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Najasplachnetales		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">3140</a> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		0,05 (0 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">3150</a> Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		3,28 (0,08 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">3260</a> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion		4,07 (0,11 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">4010</a> Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix		0,98 (0,03 %)		P	B	C	C	C
<a href="#">4030</a> Landes sèches européennes		46,36 (1,3 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6230</a> Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	1,1 (0,03 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">6410</a> Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)		33,93 (0,95 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6430</a> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin		52,91 (1,49 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6510</a> Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)		20,81 (0,58 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">91E0</a> Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	17,74 (0,5 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">9120</a> Hêtrales acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)		5,95 (0,17 %)		G	B	C	C	B
<a href="#">9180</a> Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X	0,39 (0,01 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

- Les espèces faunistiques et floristiques inscrites à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents »

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	w			i	R	G	C	B	C	C
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	r	400	800	i	R	G	C	B	C	C
M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>	p	2	4	i	R	G	C	B	C	B
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p	2	5	i	C	G	C	B	C	B
F	5315	<a href="#">Cottus perifretum</a>	p			i	C	DD	C	B	C	B
P	6216	<a href="#">Hamatocaulis vernicosus</a>	p			i	V	DD	D			
P	1831	<a href="#">Luronium natans</a>	p			i	P	DD	D			
I	1029	<a href="#">Margaritifera margaritifera</a>	p	300	500	i	V	G	C	C	A	C
I	1032	<a href="#">Unio crassus</a>	p			i	P	DD	D			
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	C	M	C	B	C	B
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1084	<a href="#">Osmoderma eremita</a>	p			i	R	M	C	C	C	C

I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	P	DD	D			
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	p			i	V	M	C	C	C	C
F	1095	<a href="#">Petromyzon marinus</a>	p			i	R	P	C	C	C	C
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>	p			i	C	M	C	B	C	C
F	1106	<a href="#">Salmo salar</a>	r	300	500	i	R	M	C	C	C	C
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>	p	200	300	i	R	M	C	B	C	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	w	150	300	i	C	G	C	C	C	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	r	0	150	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	w	5	10	i	V	G	C	C	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	w			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	w			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

➤ Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Pernis apivorus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Circus cyaneus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Accipiter nisus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Dendrocopos medius</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Dendrocopos minor</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Cinclus cinclus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Acrocephalus scirpaceus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Emberiza schoeniclus</a>			i	P			X		X	
F		<a href="#">Salmo trutta fario</a>			i	P						X
I		<a href="#">Hipparchia semele</a>			i	P			X			
I		<a href="#">Hipparchia statilinus</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Hypericum linariifolium</a>			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bffemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

#### IV. CONCLUSION DES INCIDENCES PROJETEES SUR LES SITES NATURA 2000

---

Au regard des éléments suivants concernant l'activité du site projeté de la société BIOSYL LIMOUSIN (23) :

- le site projeté et son aire d'influence n'est pas situé à l'intérieur du périmètre des Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse » (FR741130) et « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » (FR7401147) ;
- il n'y a aucune connexion topographique, hydrologique et écologique entre l'aire d'influence du site et les sites Natura 2000 ;
- les eaux usées sanitaires sont prises en charge par le réseau d'assainissement collectif ;
- les eaux pluviales de toitures sont collectés dans un bassin de rétention ;
- les eaux de voiries plateforme sont traités dans un bassin de décantation ;
- toutes les dispositions sont prises afin de prévenir tout risque de pollution des eaux et/ou des sols par déversement accidentel de liquides dangereux pour l'environnement ;
- aucun habitat ou espèce d'intérêt communautaire, ayant justifié la désignation des ZSC, n'a été relevé sur le site ;

**le site projeté n'aura pas d'incidence sur la conservation des habitats et espèces communautaire et l'intégrité des sites Natura 2000 « Gorges de la Grande Creuse » FR741130 et « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents » FR741130, il n'y a aucune connexion hydrographique, écologique et topographique.**